

Appel à contributions

Colloque

*Organisé par le Comité d'histoire de l'ONIC et le Comité d'histoire des Offices agricoles
(avec le soutien de France Agrimer)*

L'Arboreal, Montreuil-sous-Bois

5 et 6 avril 2012

Organiser les marchés agricoles : Y-a-t-il un modèle de l'Office du blé ? (de la crise des années 1930 à l'entrée dans le marché commun)

La régulation des marchés du blé connaît, en France comme en Europe, de profondes transformations au XX^e siècle, avec le passage d'une gestion de la pénurie à une gestion de l'abondance, processus qui s'amorce dès la fin du XIX^e siècle avec la généralisation des lois protectionnistes en Europe. Rendue plus nécessaire encore lors du premier conflit mondial, l'urgence d'une régulation resurgit dès la fin des années 1920, nourrie par la crise mondiale et une surproduction généralisée, où le protectionnisme montre rapidement ses limites, notamment l'incapacité à résoudre l'engorgement croissant du marché et son corollaire, la chute des cours.

A ces nouveaux objectifs correspondent de nouvelles formes d'organisation, liées au rôle croissant de l'État dans la gestion de l'économie, autre héritage structurel de la Première Guerre mondiale. Le système des offices, expérimenté dans différents domaines illustre cette modalité nouvelle. Des travaux juridiques posent alors la question de l'organisation de différents marchés agricoles. Mais l'attention portée à l'organisation des marchés est aussi la conséquence du développement rapide des organisations professionnelles, parmi lesquelles, émergent des associations spécialisées par produit (comme l'Association générale des producteurs de blé ou l'Association générale des producteurs de viande) qui deviennent des lieux de réflexion et d'expérimentation sur le contrôle de la production et la maîtrise des marchés.

C'est pourtant une approche politique, celle impulsée depuis la fin des années 1920 par le parti socialiste SFIO qui aboutit, en 1936, à la création d'une structure originale, l'office interprofessionnel du blé, principale mesure agricole du Front populaire, rassemblant dans un équilibre instable l'État, les producteurs de blé, la meunerie, la boulangerie et les consommateurs. Cette initiative inaugure un modèle d'organisation des marchés qui marque profondément l'histoire de l'agriculture dans la seconde moitié du siècle.

Dépositaires de la mémoire et des archives, le Comité d'histoire de l'office du blé et le Comité d'histoire des offices, engagés dans un travail d'inventaire et de valorisation de ce passé commun organisent un premier colloque scientifique consacré à la naissance et au fonctionnement des offices et notamment de l'office du blé jusqu'à la fin des années cinquante, mettant à disposition des chercheurs des sources jusque-là inexploitées.

Trois moments scandent la période proposée pour ce colloque, rappelant la nécessité d'une contextualisation attentive : celui des fondateurs, depuis des années 1920 jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, période marquée par les tâtonnements législatifs et réglementaires, le poids des affrontements politiques mais aussi la mise en place concrète de l'office, fruit d'un difficile compromis, qui doit résister à l'évolution des équilibres politiques et des marchés. Une seconde séquence s'ouvrirait avec la défaite et l'occupation : en dépit de ses origines, les nouvelles équipes agricoles de Vichy, directement issues du milieu professionnel conservateur d'avant guerre, investissent l'office qui devient un élément clé du dispositif de contrôle et de réorganisation des marchés. La question majeure du ravitaillement peut être revisitée à travers le rôle de l'office. Un rôle qu'il semble conserver dans l'après-guerre, alors que l'État est désormais un acteur incontesté de la régulation des politiques agricoles, notamment en matière de prix. Le modèle de l'office servirait alors de référence aux projets d'organisation d'autres marchés, comme la viande ou le lait, rôle qu'il conserve dans les projets d'organisation des marchés européens, dans un contexte de rapide modernisation de l'agriculture.

Trois thématiques sont particulièrement attendues :

- La première concerne l'histoire de l'office en tant qu'institution administrative et interprofessionnelle à la fois du point de vue de sa création, de ses acteurs, de son fonctionnement, des relations entretenues avec les autorités de tutelle, mais aussi avec les différentes organisations professionnelles. Une approche nécessairement éclairée par des jeux d'échelles, mettant en lumière l'importance des initiatives et des réseaux locaux. Les effectifs de l'office et leur variation, la syndicalisation de son personnel, les carrières effectuées par ses membres sont autant de pistes d'études possibles.

- La seconde vise à replacer l'office du blé dans le cadre plus large de la régulation des marchés agricoles, à l'échelle nationale et internationale. On pourra s'interroger en particulier sur la pertinence de la notion de modèle, grâce à des comparaisons avec d'autres secteurs (le vin, la viande, le lait) et avec d'autres pays.

- Enfin, une dimension proprement politique et idéologique, liée aux conditions même de sa naissance et de son fonctionnement. Avec la mise en place de l'office du blé, c'est un basculement profond qui s'opère, légitimant le principe de l'intervention étatique dans la régulation de l'activité agricole et l'instauration d'une collaboration étroite avec la profession. Ce modèle demeure l'objet de tension, comme en témoigne le projet d'office foncier au lendemain de la guerre, ou les affrontements qui renaissent dans les années cinquante face à la réapparition des crises sectorielles. Dans cette logique, l'histoire de l'office du blé n'est pas linéaire ni triomphante, elle mérite d'être étudiée avec les instruments des sciences sociales.

On espère pouvoir réunir différentes approches disciplinaires autour de cet objet : juristes dans leur différentes spécialités, historiens, politistes, économistes et sociologues.

Merci de faire parvenir vos réponses (deux pages maximum de présentation de votre contribution avec une présentation de votre statut et de votre cursus) **avant le 15 mai 2011**.

Les organisateurs sélectionneront les propositions avant le 15 juin 2011 et préviendront l'ensemble des personnes ayant répondu à l'appel à contribution.

Les textes seront demandés avant le colloque afin de pouvoir bénéficier du travail de discutants.

Il est entendu que les textes devront pouvoir être remis après de possibles modifications dans une version définitive assez rapidement car une publication, dont le support sera indiqué ultérieurement, est prévue après ce colloque.

Conseil scientifique :

Marc Olivier Baruch (EHESS)

Gérard Béaur (CNRS, EHESS)

Philippe Chalmin (Paris-Dauphine)

Claude Chereau (Inspecteur général honoraire de l'agriculture)

Olivier Dard (Université Metz)

Jean-Claude Daumas (Université de Franche-Comté)

Bertrand Hervieu (Inspecteur général de l'agriculture)

Steve Kaplan (Cornell University)

Michel Margairaz (Université Paris 1)

Jean-Luc Mayaud (Université Lyon)

Jean Moulias (inspecteur général honoraire de l'agriculture, président du Comité d'histoire de l'ONIC et du Comité d'histoire des Offices agricoles)

Lutz Raphaël (Université Trêves)

Gilles Richard (IEP de Rennes)

Comité d'organisation :

Alain Chatriot (CNRS, CRH-AHMOC Paris)

Édouard Lynch (Université de Lyon)

Edgar Leblanc (Inspecteur général honoraire de l'agriculture, Comité d'histoire de l'ONIC)

Secrétariat du colloque : les réponses sont adressées à : Edgar Leblanc :
ersleblanc@orange.fr